

BALAYER DEVANT SA PROPRE PORTE

Coordination SUD (1) a la responsabilité d'alerter et de sensibiliser ses associations membres sur des sujets clés de l'évolution de la solidarité internationale et de la vie associative. Depuis 2004, « l'approche genre » est un de ces sujets-clés. Pourquoi ?

L'enquête (2) menée en 2003 par Coordination SUD auprès de ses membres montre que plafond et murs de verre sont aussi des réalités dans les ONG. 81 % des présidents d'associations sont des hommes, ceux-ci représentent 70 % des membres élus aux CA. Les postes de directions sont occupés à 73 % par des hommes, alors qu'une grande majorité des bénévoles et des salariés sont des femmes. Ces résultats appellent une mise en cohérence entre discours et pratiques au sein des associations.

Les enjeux de cette enquête étaient triples : obtenir une photographie des inégalités hommes/femmes dans les ONG, pour les postes d'élus comme pour les postes salariés ; sensibiliser les salariés, administrateurs et bénévoles des ONG à l'analyse par le genre, en montrant que les inégalités rencontrées ici sont certainement reproduites dans leur gestion des partenariats et des projets avec les sociétés civiles du Sud ; proposer des actions concrètes de sensibilisation, formation à l'attention des salariés et bénévoles des ONG.

En 2005, l'Assemblée de Coordination SUD a pris des mesures. Alors que le CA était composé de onze hommes et une femme, le nombre d'administrateurs a été élevé à dix-huit, les six postes supplémentaires étant réservés à des femmes, mais sans droit de vote direct (3). Le débat a porté sur la nécessité ou non de créer des postes nouveaux pour les femmes : pourquoi pas un nombre de mandats limités, pour permettre à des hommes de laisser la place à une femme ?

Cette mesure se veut une incitation aux ONG membres de Coordination SUD à se regarder dans le miroir. Depuis, Coordination SUD a affirmé sa volonté de travailler sur ce thème, en créant une commission de travail « Genre et parité ». Celle-ci s'attache à promouvoir l'approche par le genre au sein des ONG : dans leur organisation en France et dans le cadre des projets mis en œuvre « au Sud ».

Cette approche par le genre doit encore être intégrée à de nombreuses sphères de la vie associative « chez nous » : parité de la représentation et de la prise de parole publique, accessibilité aux postes à responsabilité, articulation des temps sociaux et familiaux, etc. Et, du côté des actions de coopération, il s'agit de sensibiliser chargés de mission et volontaires à la nécessité de cette approche pour améliorer la qualité et l'impact de nombreux projets.

Pour Coordination SUD, l'incitation financière par les bailleurs de fonds (4) et la prise de conscience des inégalités entre les hommes et les femmes « chez nous » sont des leviers essentiels pour la prise en compte de l'approche genre dans les projets de terrain menés par les ONG.

Cécile Zieglé

Coordination SUD

ziegle@coordinationsud.org

(1) Collectif français des ONG de solidarité internationale (éducation au développement, urgence, développement, co-développement, commerce équitable), www.coordinationsud.org

(2) Égalité de genre dans les instances décisionnelles des ONG françaises de solidarité internationale, 2004.

http://www.coordinationsud.org/IMG/doc/etude_genre_25_mai.doc

(3) Il y a une femme en plus à chacun des six collèges. Le nombre de droits de vote par collège n'augmente pas. Les deux votes du collège sont désormais répartis sur trois administrateurs (trices).

(4) Obligation d'inclure l'approche par le genre dans l'identification, la mise en œuvre et l'évaluation des projets.